

Commune de TALMONTIERS

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
12 DEC. 2016

6a

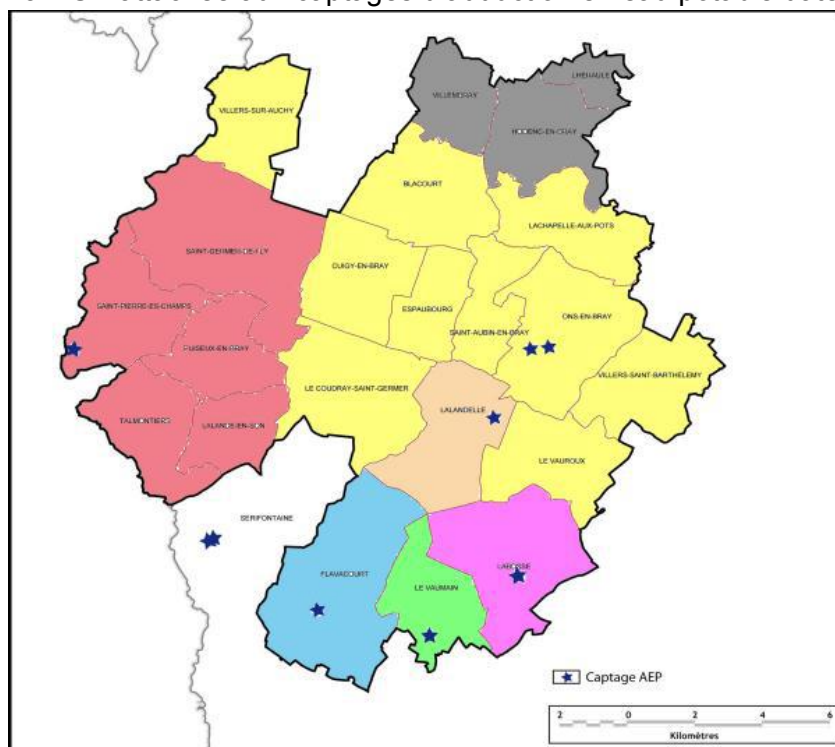
NOTICE SANITAIRE

RESEAU D'EAU POTABLE

La distribution en eau potable est gérée par le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Talmontiers (SIVU) qui regroupe 5 communes (St-Pierre-es-Champs, Talmontiers, Saint-Germer de Fly, Puisseux-en-Bray et Lalande-en-Son). Le syndicat assure les missions de production, transfert et distribution.

Le Syndicat délègue l'entretien et l'exploitation du réseau à Veolia par contrat d'affermage.

A l'échelle du syndicat, l'eau potable provient des points de captage situés sur la commune voisine de Saint-Pierre-es-Champs. Une station de reprise permet d'acheminer l'eau pompée vers les espaces agglomérés des communes adhérentes, dont Talmontiers. La DUP attachée aux captages d'adduction en eau potable date du 12 décembre 1999.



CAPTAGE EAU POTABLE ET PERIMETRES DE PROTECTION

Commune de Talmontiers

Le réservoir de Saint-Pierre-Es-Champs alimente le réservoir de Talmontiers. En effet, la commune de Talmontiers abrite un réservoir semi-enterré de 300 m³, équipement essentiel à l'échelle de la commune et du syndicat plus largement. En effet, il s'agit également d'un point de reprise qui permet d'alimenter l'ensemble du village de Talmontiers ainsi que le hameau des Landes ; la station de reprise de St-Pierre-es-Champ est insuffisante à elle seule.

Deux stabilisateurs, situés face à la mairie et dans la rue Val d'un Œuf, permettent d'assurer une desserte en eau correcte sur l'ensemble du village.

Depuis Saint-Pierre-es-Champs, l'eau est acheminée par une canalisation de 125 mm de diamètre qui alimente le réservoir.

Sur le village, la distribution de l'eau potable repose sur la colonne vertébrale de l'axe rue de Dieppe – rue de Paris. Cette artère propose une faible capacité avec des canalisations dont le diamètre est inférieur à 100 mm.

Depuis l'axe principal, deux bouclages se repèrent :

- ♦ un premier qui assure la desserte de toute la partie Nord du village,
- ♦ un second qui dessert la partie Sud du village (rue Dufour Lebrun).

Le réseau Nord s'appuie sur des canalisations de diamètre supérieur ou égal à 100 mm (haute pression), plus récente. Pour information, il s'agit de la section du village sur laquelle se sont concentrés les développements pavillonnaires (rue des Sept Arpents, rue du Val d'un Œuf, rue de Feuquerolles...).

Le réseau Sud, plus vétuste, se compose de canalisations de faible diamètre (80-60 mm). Cette situation pose principalement des difficultés en termes de défense-incendie.

Le hameau des Landes, isolé sur le plateau, est alimenté en eau potable depuis le territoire de Puisseux-en-Bray, par le biais d'une canalisation de diamètre 100 mm.

Nous sommes en présence d'un réseau simple, linéaire dans sa première section puis en digitation pour sa partie terminale (canalisations en impasse). La desserte en eau potable du hameau propose une capacité assez faible, partagée entre des canalisations de diamètre 60 mm et 80 mm.

Les deux réseaux (village et hameau) ne communiquent pas directement : il n'existe aucune canalisation qui parcourt le plateau.

Par ailleurs, la qualité de l'eau acheminée et les quantités sont bonnes et couvrent les besoins actuels de la Commune. La capacité de stockage est également satisfaisante.

ASSAINISSEMENT

La commune de Talmontiers dispose d'une station d'épuration sur son territoire communal (au niveau de la vallée de l'Epte). D'une capacité de 1000 Equivalents/Habitants, la station est un équipement qui date de 1985. Seules les eaux usées de Talmontiers sont traitées par la station. Les dernières analyses montrent que le traitement des eaux usées est satisfaisant. Une fois traitées, les eaux traitées sont rejetées dans l'Epte.

La commune de Talmontiers dispose d'un assainissement collectif pour les eaux usées, qui a récemment été étendu à la rue de Feuquerolles et au hameau des Landes. En effet, de récents travaux de raccordements du hameau vers la station ont été effectués. A ce jour, sur les 81 habitations qui composent le hameau, 61 sont raccordées.

Un schéma directeur d'assainissement a été réalisé au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Bray. Un zonage d'assainissement a été approuvé le 12 octobre 2004 ; il confirme le mode collectif sur l'ensemble des entités bâties (village et hameau).

↳ Concernant les eaux pluviales, la commune ne dispose pas d'un réseau collecteur. Les eaux pluviales recueillies sur le territoire communal se dirigent vers le milieu naturel en direction de la rivière de l'Epte et de ses fossés affluents.

COLLECTE DES DECHETS

La gestion des ordures ménagères et du tri sélectif est assurée par la Communauté de Communes du Pays de Bray, qui dispose de 4 mini-déchetteries (dont une est implantée sur le territoire de Talmontiers) et d'une recyclerie à Lachapelle-aux-Pots.

Les déchets concernés par le tri sélectif sont conduits au centre de tri de Rochy-Condé, tandis que les ordures ménagères sont acheminées au centre d'enfouissement technique de Bailleul-sur-Thérain.

Le tri sélectif :

LE BAC JAUNE



BOUTEILLES, BIDONS ET FLACONS EN PLASTIQUE

CONTENANTS EN MÉTAL

Cannettes
Boîtes de conserve
Bidons de sirop
Barquettes aïe (propres)
Aérocups
Boîtes à thé



BRQUES ALIMENTAIRES

LE BON GESTE !

Ne jetez pas les déchets dans les poubelles

LE SAVIEZ-VOUS ?

- > Sur tous les types de plastiques alimentaires et ménagers existants, **SEULS LES BOUTEILLES ET FLACONS sont RECYCLABLES**, à l'exclusion totale des autres plastiques qui sont à jeter dans la poubelle classique.
- > Au centre de tri, les déchets du bac jaune sont triés mécaniquement et manuellement par des agents. Ils sont ensuite broyés (plastique) ou fondus (métal) pour être réutilisés dans la fabrication d'un nouveau produit.

INFO

Les bouteilles d'huile sont également recyclées.

LE RECYCLAGE DES CONTENANTS EN PLASTIQUE TRANSPARENT

Collecte des emballages

Séparation manuelle et mécanique, aillage et compactage au centre de tri

Transport à l'usine de recyclage et transformation en palettes ou en fibres.

Nouveaux produits en laine polaire ou rembourrage textile.

ATTENTION

Toutes les bouteilles marquées "produits dangereux" sont à déposer à la déchetterie !



LIVRES, CAHIERS, ANNUAIRES...

CARTONNETTES

ENVELOPPES

INFO

Aujourd'hui, tous les papiers se recyclent, même les enveloppes simples ou à fenêtres.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- > Le plastique entourant les revues empêche leur recyclage. Il est nécessaire de l'enlever et de le jeter dans la poubelle ordinaire avant de mettre les revues en papier dans le bac bleu.
- > Le papier peint, le papier calque et le papier essuie-tout sont à jeter dans la poubelle ordinaire.
- > Les fibres du papier peuvent se recycler jusqu'à 7 fois !

ATTENTION

Les gros cartons sont à déposer à la déchetterie !

MÉMO TRI

OÙ DOIVENT ALLER VOS DÉCHETS ?

Acide, Produits chimiques	Dentifrice (tube)	Miroir
Alcool de peinture	Déodorant (aérosol)	Moquette, Tapis
Ampoule basse consommation	Désodorisant	Mouchoir
Ampoule classique	Détergent - Dissolvant	Ordinateur, Informatique
Ampoule halogène, Néon	Engrais	Papier cadeau
Annuaire	Enveloppe	Papier peint
Appareil électroménager	Epluchures, Sésame-tout	Paquet de cigarettes
Bâti de lessive en carton	Boîte à chaussures, Explosifs	Peinture, Vernis
Barquette aluminium	Balance, Poterie, Terre cuite	Pile
Barquette plastique	Fer à repasser	Plante
Barquette polystyrène	Ferrailles, Métaux	Pâte
Batterie	Feuillage, Branchage	Pneu
Bidon de sirop	Film plastique	Poêle, Casserole
Bocal, Bouteilles en verre	Four, Micro-ondes	Pot de crème fraîche en plastique
Bois (planches, meubles)	Gazinière	Pot de yaourt en plastique
Boîtes à œufs en carton	Gazon, Herbes	Pot en verre (yaourt, confiture)
Boîtes à œufs en plastique	Gel douche (flacon)	Produit phyto-sanitaire
Boîte de canembert en bois	Gobelet en plastique	Radiographie
Boîte de conserve	Gravats	Rasoir jetable
Bombe mousse à raser	Grillage	Réfrigérateur
Bouteille de gaz	Huile de friture	Repose de repas
Bouteille d'huile en plastique	Huile de vidange + bidon	Sac en papier
Bouteille en plastique	Javel (berlingot vide)	Sac plastique
Brique alimentaire	Jouet, Peluche	Serrures (flacon)
Café (marc + filtre)	Journal	Shampooing (flacon)
Cafetière	Ketchup, Mayonnaise (flacon)	Stylo, Feutre, Crayon
Cagette en bois	Laine	Téléphone, Téléphone portable
Canapé	Laine de verre	Télévision
Cannette en métal	Lampe	Textile
Carton (gros)	Lecteur vidéo, audio	Thermomètre entier
Cartonnette	Lingettes	Tuiles
Cartouche d'encre	Litière animale	Trousse d'arnage
CD/DVD/K7	Livre, Cahier	Vaisselle, Porcelaine
Chaise	Machine à laver	Végétaux, Tailles d'arbres
Chaussures	Magazines, Revue	Vélo, Trottinette
Colle	Maquillage	Vêtements
Coquille d'œuf	Matelas, Meubles	Vitre
Couche bébé, Cotton-tige	Médicaments	pharmacie

BAC JAUNE
BAC BLEU
COLONNE À VERRE

COMPOSTEUR
DÉCHETTERIE
RECYCLERIE

COLONNE À VÊTEMENTS
MAGASIN
POUBELLE ORDINAIRE



SYMOVE
Intercommunalité des Pays de Bray
www.symove.fr

La collecte des déchets ménagers est une compétence de votre collectivité.
Le traitement de ces déchets est assuré par le SYMOVE, syndicat qui regroupe 225 communes de l'Oise.

www.recupactifs.fr

L'annuaire des acteurs de la récupération et du réemploi dans l'Oise :





www.cc-paysdebray.com




Pour lire de guide sur internet

Collecte des déchets ménagers - Calendrier 2014

SORTIR LE MÊME JOUR Voir votre jour de passage au verso

LES SEMAINES IMPAIRES
Mon bac à couvercle BLEU

- Magazines, revues, prospectus, journaux, papiers, livres, annuaires, cahiers, enveloppes
- Petits cartons et cartonnages

MA POUBELLE
Toutes les semaines !

LES SEMAINES PAIRES
Mon bac à couvercle JAUNE

- Bouteilles, flacons et bidons en plastique
- Bouteilles métalliques
- Briques alimentaires

MA POUBELLE
Toutes les semaines !

Vous retrouverez les bons gestes de tri des emballages et de vos déchets ménagers dans le guide trié qui vous a été distribué avec ce calendrier.

5 DÉCHETTERIES À VOTRE SERVICE

ÉTE	HIVER	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Flavacourt	09/20-12/16-19/20	10/20-12/16-17/18		09/20-12/16-19/20		09/20-12/16-19/20	
Lachapelle aux Pots	09/20-12/16-19/20		10/20-12/16-17/18		09/20-12/16-19/20		09/20-12/16-19/20
Saint-Germer de Fly	09/20-12/16-19/20		10/20-12/16-17/18		09/20-12/16-19/20		09/20-12/16-19/20
Sérifontaine	09/20-12/16-19/20		10/20-12/16-17/18		09/20-12/16-19/20		09/20-12/16-19/20
Talmontiers	09/20-12/16-19/20		10/20-12/16-17/18		09/20-12/16-19/20		09/20-12/16-19/20

ÉTE : du 20/02/2014 au 19/02/2014

Collecte des déchets ménagers - Calendrier 2014

Mon jour de collecte est le :

JOURS FÉRIES COLLECTES NORMALES SAUF :

- Mercredi 07 janvier : rattrapé le samedi 4
- Jeudi 01 mai : rattrapé le samedi 3
- Dimanche 22 décembre : rattrapé le samedi 27
- Jeudi 01 janvier 2015 : rattrapé le samedi 3

Sortir les bacs et les poubelles le week-end avant le jour de collecte

↓ Jour de rattrapage du jour férié

Cinq mini-déchetteries :

La Communauté de Communes du Pays de Bray propose 5 mini-déchetteries Intercommunales sur son territoire.

- La Chapelle aux Pots : lundi, mercredi, vendredi et samedi
- Flavacourt : mardi, jeudi, samedi
- Saint Germer de Fly : mardi, jeudi, vendredi et samedi
- Sérifontaine : mardi, mercredi matin, vendredi et samedi
- Talmontiers : lundi, mercredi, vendredi et samedi

Horaires période d'été (de début avril à fin octobre)

Du lundi au samedi (suivant les jours d'ouverture) 9h30-12h00 et 14h00-18h30

Horaires période d'hiver (de fin octobre à début avril)

Du lundi au vendredi (suivant les jours d'ouverture) 10h00-12h00 et 14h00-17h00

Le samedi 9h30-12h00 et 14h00-17h00
 Pour avoir accès aux mini-déchetteries intercommunales du Pays de Bray, quelques règles élémentaires sont à suivre par chaque usager.



Carte des déchetteries